

Centre Local D'emploi (CLE) de Cabano
Services Québec (SQ) de Cabano
4 rue de la Gare
G0L 1E0, PQ.

Att. : Des responsables de dossier (MICP03015690)

Objet : Procès verbal du 04 mai 2022

Arrivé de monsieur Pierre Michaud au bureau de services Québec vers 13:00h le 03 mai 2022. Monsieur explique qu'il n'a pas eu de dépôt a son compte et veut savoir pourquoi. L'agent au comptoir fait une vérification et me dit qu'une lettre a été écrite le 8 avril 2022 expliquant que j'ai fourni de fausses informations a Services Québec et que cet organisme va suspendre les paiements si il n'ont pas de nouvelles d'ici 10 jours. Monsieur Michaud demande l'impression de cette lettre. L'agent au comptoir me dit qu'il ne peut imprimer cette lettre et me la remettre ? Monsieur Pierre Michaud par la suite a demandé la lecture verbale de cette lettre et le nom de la personne qui a signé ce document. Le nom donné par l'agent de Cabano est monsieur Daniel Florentin Sburlea. Le numéro de téléphone donné par l'agent pour rejoindre cette personne est le 1 866 740-2135. Une réceptionniste au téléphone me dit qu'il est possible de rejoindre cette personne au numéro suivant: 1 888 628-8934 poste 88625. Je demande une identification de cette personne et elle me dit s'appeler Francine. Je demande son nom complet et ou son numéro d'employé et elle refuse.

Quelques minutes plus tard je parle a Monsieur Florentin et cette personne confirme les écrits de la lettre du 08 avril 2022 de Services Québec (?). J'explique que le 04 avril 2022 que j'étais dans un bureau de Services Québec a Granby et que j'ai parlé a une agente de St-Agathe Mme Johanne Poulin et que suite a des discours incohérents de cette personne comme par exemple obtenir des signatures en échange de nourriture est inacceptable pour monsieur et qu'il va demandé un transfert de dossier. (voir les documents PVC0103042022 et PVC0203042022 de Pierre Michaud). J'explique encore une fois que je veux savoir quelles fausse informations l'on me reproche. Après avoir insisté fortement M. Florentin me dit que c'est a cause de ma pension et que je n'ai pas répondu dans les délais inscrits dans la lettre du 8 avril 2022. J'explique que cela n'a aucun sens, le 4 avril 2022 j'étais dans un bureau de Services Québec et que j'ai besoin d'argent pour manger et survivre. Cet agent me dit qu'une autre lettre m'a été écrite le 17 avril 2022 mettant fin a mes prestations et que la raison encore une fois est l'absence de la réponse de la lettre datée du 8 avril 2022 de Services Québec qui est responsable de la coupure. J'explique que **je me suis présenté le 12 avril 2022 au bureau de Services Québec de Acton Vale** dans les heures et jours ouvrables et que le bureau était fermé ? J'explique aussi que **je me suis présenté au bureau de Victoriaville le 18 avril 2022** et que le bureau encore une fois était fermé. **Le 20 avril 2022 enfin j'ai réussi a remettre les lettres PVC0103042022 et PVC0203042022 a Services Québec et demandé quelles soient transmises au bureau de Granby** ou normalement mon dossier aurait du être. Prendre note que Services Québec de Plessiville a refusé de vérifier la présence de courrier a mon dossier le 20 avril 2022 avec comme excuse ce n'est pas a nous a faire cela ?

Monsieur Florentin me dit qu'il n'a pu mon dossier et qu'il a été responsable de celui-ci pendant deux semaines seulement et éviter la conversation relié aux lettres que j'ai transmissent. Monsieur Florentin explique aussi qu'il a été transféré le dossier a Mme Micheline Fortin depuis le 1 er mai 2022 ? Je termine l'appel en mentionnant que je vais prendre une décision pour la communication avec Madame Fortin et qu'il s'agit d'un **dossier de fraudes de la part de Services Québec de toute évidence et non de Monsieur Michaud.**

FIN DE L'APPEL TÉLÉPHONIQUE

De retour au comptoir je demande si il y a d'autres lettres inscrites a mon dossier. La réponse est non. **La lettre du 17 avril 2022 mettant fin a mes prestations n'est pas inscrite a mon dossier (MICP03015690) ?** de plus l'adresse de correspondance de Monsieur Michaud est encore St-Agathe ? Cela n'est pas normal, j'avais pourtant demandé **un transfert de dossier pour des raisons évidentes** de fraudes et actions criminelles de Services Québec expliqué dans les lettres PVC0103042022 et PVC0203042022 transmises du bureau de Plessiville le 20 avril 2022 pour Granby.

Monsieur Pierre Michaud suite a cette séries d'actions frauduleuses a pris la décision de transférer son dossier dans la région de Cabano lieu de l'appel encore une fois pour des raisons évidentes. J'explique qu'il s'agit non seulement d'un dossier d'aide social mais aussi d'un dossier de police (fraudes et actions criminelles). Monsieur Michaud remplit un document avec l'adresse du bureau de Cabano et **mentionne qu'il a besoin d'argent et de ces dépôts pour ..survivre.. et idéalement pour vivre (montant)** en attendant le procès criminel pour le dossier de ses enfants.

Monsieur Michaud a remit une copie des lettres (PVC0103042022 et PVC0203042022 avec sceaux) a l'agent de Cabano déjà remit au bureau de Plessiville avant de quitter.

FIN DE LA RENCONTRE.

SUITE DES ACTIONS

Vers 17:37 le 04 mai 2022 monsieur Pierre Michaud a transmit par courriel au bureau de Canano (cle.temiscouata@servicesquebec.gouv.qc.ca) une information concernant le dossier de Service Québec. Nous parlons ici du refus du bureau de Services Québec de Plessiville de pouvoir consulter mon dossier et des lettres inscrites a celui-ci. Il a été aussi mentionné que d'autres informations touchant le dossier de fraude de Services Québec seront transmissent tel que discuté.

COMMENTAIRES

- (1) Le dossier de fraudes de Services Québec n'est pas un dossier d'avocat(s) c'est un dossier de police.
- (2) Pourquoi ..attendre.. au 20 avril 2022 pour transmettent mes lettres ? Premièrement pour trouver un bureau ouvert et pour avoir un sceau de réception sur mes documents. Pourquoi avoir un sceau de réception ? Pour éviter de se faire dire que mes lettres n'ont jamais été reçus (voir le document RASSSR0117112021 ou encore le lien A841 du site internet wsnomade.com page index) En bref, les raisons principales sont les actions frauduleuses de Services Québec.
- (3) Idem au point 2 pour l'absence d'appel(s) téléphonique.
- (4) Je peux me tromper mais mon dossier ne semblait pas fermé lors de la consultation des lettres de Services Québec a Cabano ?
- (5) Tout refus de dépôt sera considéré par monsieur comme une complicité d'entrave a la résolution d'un dossier criminel d'enlèvement d'enfants au Québec.
- (6) Ici il s'agit du même scénario de la coupure du premier avril 2022. Délais frauduleux volontaires de réponse a des lettres non inscrites au dossier de monsieur Pierre Michaud si ces lettres existent ?
- (7) Cette lettre (PVDSQ0103052022) est une mise en accusation de Services Québec pour actions criminelles et autres causant préjudices a autrui.
- (8) Rappel de la demande d'arrestation et détention du personnel impliqué dans ces crimes (Notion du portefeuille invoqué par Monsieur Michaud de Monsieur Michaud)
- (9) **Rappel pour les dépôts de Pierre Michaud (URGENT).**

FIN DU DOCUMENT DE CONTENU



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI, ce 04 mai 2022



PVDSQ0103052022

Transmissions du document :

- Publication internet (wsnomade.com) 05 mai 2022
- Par courriel : cle.temiscouata@servicesquebec.gouv.qc.ca 05 mai 2022
- Dans un bureau de Services Québec (lieu a venir)
- Services Policiers (**avis de courrier**) le 18 mai 2022

